

MILLE QUESTIONS DE RENTRÉE ET UNE IMMENSE INQUIÉTUDE

CSE Siège • 16 septembre 2026

Cette rentrée au siège est accompagnée de mille questions existentielles qui sont l'expression d'un profond désarroi parmi les salariés.

Aurons-nous toujours nos emplois dans un an ? Plan de départ ? Plan social ?

La direction ne fait aucun commentaire sur ces rumeurs. En cela, elle alimente les inquiétudes légitimes des salariés qui ont l'impression de subir des restructurations sans jamais saisir leurs objectifs stratégiques. Et surtout, sans avoir la possibilité de s'investir dans leur mise en place, faute d'accompagnement RH.

Résultat immédiat les discussions sur le futur accord d'entreprise dont l'actuel a été dénoncé par Delphine Ernotte sont suspendues.

Mais en préambule nous souhaitons mettre en avant : **la bonne nouvelle de la rentrée au siège, la seule malheureusement.**

Les performances au journal de 20h d'un présentateur issu du personnel de France Télévisions, un pur produit maison.

Jean-Baptiste Marteau offre à la rédaction et à l'ensemble des salariés du groupe la meilleure rentrée du journal de 20h depuis trois ans au moins.

Le produit phare du navire amiral de France Télévisions talonne son principal concurrent avec moins d'un million de téléspectateurs d'écart.

Merci à Jean-Baptiste et à tous ceux qui font et fabriquent ce journal de référence.

Cette rentrée du 20h soulève néanmoins plusieurs interrogations.

Quid du statut de la présentatrice de l'an dernier ?

Elle reste salariée avec un statut de rédactrice en chef. Elle va être en charge de deux documentaires, quand ces cases se réduisent comme peau de chagrin pour ceux dont c'est le métier. Elle va aussi assurer des spéciales dont la première, celle du Pape en France.

On cherche de l'argent pour acheter 15 drones pour la rédaction nationale mais on en trouve pour continuer à rémunérer une salariée qui a pris une disponibilité pour convenance personnelle. Dans la fonction publique, les énarques ne perçoivent plus de

salaires quand ils n'occupent plus leur poste. A France Télévisions, nous sommes visiblement dans une bulle d'exception.

Quid de l'ancien directeur de l'information lui aussi ?

Il vient de passer sous la bannière de Mediawan, l'un des gros fournisseurs de programmes de France Télévisions. Avec ou sans chèque de départ ? Motus. Mais on se souvient des débats animés autour de ces passerelles entre diffuseurs et producteurs pendant la commission sur l'audiovisuel public l'année dernière.

Cette rentrée s'inscrit dans le cadre d'un nouvel organigramme des offres et de la stratégie éditoriale qui ressemble un grand chamboule-tout des responsabilités, avec une redéfinition des périmètres et définitions de poste absconses et des recasages difficilement compréhensibles dans un contexte d'économies budgétaires.

A France Télévisions le comité de direction compte 16 membres. Dans le groupe Total qui compte 100 000 salariés, ils ne sont que 9.

C'est donc globalement une rentrée surtout pavée de mauvaises nouvelles.

Des nominations qui ont du mal à se mettre en place, des jeux de chaises musicales entre les services, de nouvelles organisations dont les salariés ne comprennent pas les objectifs stratégiques.

Sauf quand la direction veut générer de la souffrance au travail.

Le rapport d'enquête sur la fusion Culture/société est éloquent

Il dénonce la précipitation de la direction à fusionner.

Le risque de perte de compétences, d'inégalités accrues aussi.

Il dénonce les risques psycho-sociaux évidents induits par des restructurations hasardeuses dont les objectifs réels échappent aux salariés.

Ce n'est pas le premier rapport qui questionne les restructurations au sein de France Télévisions.

Nous sommes très conscients qu'une entreprise doit évoluer pour s'adapter à son environnement. C'est une évidence.

Mais les restructurations ne doivent pas être menées contre les salariés mais avec la recherche de leur adhésion au projet, seul moyen de le mener à bien sans dommages collatéraux.

Franceinfo n'est pas en reste côté souffrance

Les chefs de plateau, les maquilleuses, les rédacteurs aussi n'en peuvent plus de cette entreprise à deux vitesses qui donne aux uns ce qu'elle refuse aux autres et qui refuse de s'ouvrir à la notion de mérite.

Streaming first premier couac

Le fameux Streaming First qui derrière la pompeuse appellation de « projet stratégique », se révèle être un mouvement tactique laborieux.

La création de la direction transverse de la production se fera-t-elle comme toujours au détriment des salariés et au profit des dirigeants toujours plus nombreux ?

Et au CDE ?

La souffrance des gestionnaires de conduite d'antenne et des chargés de prépa diffusion est méprisée.

Ils voient depuis trois ans la direction esquiver et reporter sans cesse la prise en compte de l'alourdissement de leurs responsabilités sans aucune compensation.

Et au numérique on en parle de l'organisation ?

Quel est le statut des personnels qui publient sur les réseaux sociaux ?

Auto-entrepreneurs en portage salarial ou pigiste déclarés en bonne et due forme ?

Même question pour ceux qui travaillent en rédaction. Confie-t-on des tâches de journalistes à des journalistes ou également à des PTA ? Car si à FO nous sommes partisans de l'évolution de métiers, nous sommes farouchement opposés au travail dissimulé c'est évident.

Ce climat fébrile et tendu est compris comme le signe que quelque chose se prépare.

A France Télévisions, le Big bang semble désormais inévitable au vu des coupes budgétaires (150 millions d'effort supplémentaire entre 2026 et 2027) et des programmes de la majeure partie des candidats déclarés à l'élection présidentielle dont aucun ne veut le statu quo pour France Télévisions.

Nous avons tous lu la presse et cette fuite sur un projet de fusion France3 / Franceinfo. Et cette autre fuite encore sur la suppression de 1000 emplois sur les 8800 que compte l'entreprise.

D'ailleurs les nouveaux chargés de ressources humaines, les anciens IRH promus en bloc cet été nous ont d'ores et déjà annoncé à tous qu'il n'y aurait pas de revalorisation salariale à attendre en 2027. La NAO (négociation annuelle obligatoire) sera à zéro.

Notre organisation syndicale a, avec nos camarades des autres organisations syndicales quitté la table des négociations du futur accord d'entreprise.

Pas de quoi ébranler la direction qui, visiblement, souhaite cultiver jusqu'au bout l'opacité sur ses décisions.